

Tableau de suivi des actions du PPA de l'Agglomération de Nancy

Actions prévues dans le PPA	Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
Action T1	Développer les plans de déplacement : PDE – PDIE – PDA - PDES	
Métropole du Grand Nancy (MGN)	<p>Définir son projet Articuler son projet avec les politiques publiques du territoire (PDU, PCAET...) Désigner un correspondant et fournir une adresse électronique permettant d'être prévenu des alertes en cas de pic de pollution Réaliser une analyse quantitative et qualitative de l'accessibilité du site, de l'offre de transports tous modes et du stationnement Réaliser une analyse des pratiques et des besoins de déplacement des salariés de l'établissement Définir un plan d'actions avec élaboration de fiches actions (objectif, calendrier, modalités de mise en œuvre, coûts, référents...)</p>	<p>Diagnostic PDIE en cours de réalisation par 4 ATP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porte Sud • Porte Verte • Grande Sapinière • Saint-Jacques <p>Plan d'action défini pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brabois 10500 salariés, 2000 étudiants • Rives de Meurthe • Métropole du Grand Nancy (PDIA avec la ville de Nancy) • 8 PDE obligatoires présentés à l'AOM en 2018 <p>% de travailleurs de la MGN utilisant les TC : 2014, aggro 11%, hors aggro 18,5% 2016, aggro 13,2%, hors aggro 19,5% 2018, aggro 14,9%, hors aggro 20,4%</p> <p>Gain kilométrique : 3,4 millions de km de voiture solo évités (80 % des salariés habitant Metz utilisent le train)</p>
CCBP	<p>PDA en cours pour agents CCBP abonnement TC pour 10 agents CCBP gain de 132 044 km (trajet individuel). Réunion avec les entreprises le 10/11/2017 dans le cadre du PDIE de la CCBP. Rappel de la réglementation et proposition de calendrier de travail sur l'année 2018. Enquête mobilité auprès des salariés du parc d'activité, zone commerciale et administrations en février/mars 2019.</p>	<p>Le plan d'action du PDIE sera élaboré entre avril et juin 2019.</p>

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
CCMM		La SAM (aciérie électrique) s'est renseignée sur l'obligation de réaliser un plan de déplacement. La réglementation actuelle ne l'impose pas (zone non couverte par un PDU).	
CCPSV		<p>PDIE : première prise de contact avec plusieurs entreprises en 2018 (appui de la SCALEN) : évaluation de la pertinence d'un PDIE (pas de volonté commune). Reprise de la démarche en 2019 avec les grandes entreprises et les entreprises les plus intéressées (exemple : Vauconsant) pour lancer la démarche et convaincre le plus grand nombre.</p> <p>PDES : Réflexion à engager en 2019 avec le collège de St-Nicolas pour les non ayants-droit au TC scolaire (règle des 3 km). Action possible : test d'un circuit vélo-bus électrique en 2020.</p>	Prévoir une action de sensibilisation des grandes entreprises du secteur (compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est , Solvay, Novacarb...).
Action T2	Coordination et valorisation des différentes démarches sur le covoiturage		
Métropole du Grand Nancy	Réaliser un diagnostic Créer des aires de covoiturage dans les zones de covoiturage sauvages	2 aires de covoiturages en lien avec le PDIE de Brabois Dispositif Technostop en place à Brabois (covoiturage « d'appoint » à la sortie du tram).	Il n'est pas prévu de créer de nouvelles aires. L'application « Blablalines » est expérimentée sur plusieurs zones ATP de la Métropole.
CCBP	Faciliter la communication en créant une charte visuelle unifiée (panneau de signalisation, affichage et communication)	Parking Bouxières proche D321 – 8 pl. P. relais pôle tertiaire à Pompey - 8 pl P. échangeur A31 à Custines – 50 pl.	Le CD 54 prévoit l'aménagement de l'aire de Custines en 2019.
CD54		Plus de 50 aires de covoiturage existent dans le 54. 3 objectifs majeurs : - favoriser l'électromobilité - favoriser l'intermodalité - aménager les aires	Une nouvelle aire de covoiturage est prévue au niveau de l'échangeur d'Atton. L'aire sera partagée avec une zone commerciale.

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
		Il existe une charte pour guider le choix des nouvelles aires de covoiturage. 2 nouvelles aires aménagées ; giratoire d'Hudiviller (CCPSV) et déviation d'Allain (CC pays de Colombey et sud Toulinois).	
CCMM	Créer un réseau de pôles d'échanges multimodaux	Valoriser les 4 pôles d'échanges effectifs et structurants sur le territoire Développer des PRM (Points de Rencontre des Mobilités) sur 2 secteurs Développer des PRM sur les autres communes de plus de 500 habitants	Réalisation courant 2020 et au-delà. Réalisation dépendante d'autres actions en faveur des mobilités actives à niveau d'ambition variable (cf. schéma des mobilités actives).
CCPSV		Création de 2 aires de covoiturage en 2019 : Hudiviller (giratoire CD54) de 40 places et ZI des Sables de 20 places	Une aire de covoiturage sera créée en 2021 au niveau de l'échangeur de St-Nicolas de Port côté Ville-en-Vermois (40 places)
Action T3 *	Poursuivre l'organisation du stationnement dans les centres-villes et les P+R		
Métropole du Grand Nancy et ville de Nancy	Étudier l'offre de stationnement dans les centres-villes et identifier les zones dans lesquelles des actions de révision de la tarification pourraient être conduites Mettre en place une politique de stationnement adaptée (modulation tarifaire, mutualisation de stationnement, parking relais...) Proposer des places de stationnement réservées aux véhicules auto-partage et véhicules électriques	AUTOPARTAGE Opérateur Citiz Lorraine : 7 véhicules. En 2015 (6 stations), 1 100 utilisations de Citiz, 62 000 km parcourus grâce à l'autopartage. En 2016 (6 stations), 71364 km parcourus grâce à l'autopartage. BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE 20 bornes installées en 2015-2017, 17 bornes installées en 2018-2019 objectif 40 bornes d'ici fin 2019 Nb de recharge sur les bornes en hausse 2014 :816, 2015 : 715 2016 :1104, 2017 : 1137, 2018 : 1856	Une carte d'abonnement à prix attractif (150 €/an) est déjà proposée et permet des recharges illimitées. Installation de nouvelles bornes financées par des fonds TEPCV : marché public de 144000 € avec le prestataire La réforme du stationnement payant sur voirie a été mise en place au 1 ^{er} janvier 2018. La tarification a été simplifiée et les contrôles renforcés. BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE Elles sont alimentées à 100% par de l'énergie renouvelable AUTOPARTAGE En 2017, une convention CITIZ avec les opérateurs ADIM/Bouygues et Linkcity a été signée pour la

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
			mise en place de 2 premiers véhicules en autopartage sur l'écoquartier « Nancy - Grand Cœur".
CCBP		En mai 2018 : 5 véhicules électriques 2 places pour l'auto-partage 6 bornes pour les besoins de la CCBP 1 borne publique	Programme de déploiement des zones bleues en centre-ville pour réduire le stationnement « ventouse ». Adhésion au groupement d'achat de la MGN pour l'installation et la maintenance des bornes. Déploiement en 2019 d'une dizaine de bornes sur la CCBP en 2018-2019
CCMM		En attente des nouveaux chiffres	CCMM adhérente au groupement de commandes « électromobilité » passé par la MGN.
CCPSV		En partenariat avec la « SNCF Gares & Connexions », « SNCF Réseau », Solvay et VNF, la CCPSV réalise des travaux d'extension des parkings des gares → capacité d'accueil optimisée + installation de bornes de recharge électrique sur les parkings des gares et dans les secteurs très urbanisés.	La CCPSV renforce l'attractivité des gares pour favoriser l'inter-modalité.
Action T4	Sensibiliser les usagers des transports à l'utilisation des TC et des modes actifs		
Métropole du Grand Nancy	Promotion des modes de transports alternatifs à l'usage individuel de la voiture (vélo, marche à pied, bus, train, covoiturage, auto-partage...)	(données 2017 et 2018 non disponibles) Campagnes de communication (code de la rue, fraude...); fréquentation des TC en hausse en 2011, 25 651 219 validations en 2016, 26 050 996 validations	Les validations en 2017 seront données dans le rapport d'activité. Les campagnes de communication anti-fraude sont poursuivies Exploiter les résultats de l'application GNY qui permet de calculer son itinéraire de déplacement (TC, vélo...), facilité d'utilisation par « flash code » Ligne « allo voirie » pour signaler un « désordre ».
CCBP		En 2014-2015, campagne de communication sur nouvelle offre TC Léger repli de fréquentation entre 2011 et 2016 mais hausse du nb d'abonnés ; rebond en 2017 : 339000 validations (+2%)	Poursuivre les campagnes de communication Élaboration d'un PLUI-HD en cours intégrant les orientations et les actions en matière de déplacement. Réponse à l'appel à projet « Vélos et Territoires » pour la mise à jour du schéma directeur des

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
		Lancement du projet de pôle d'échange multimodal à Pompey (travaux préparatoires de démolition en 2018).	déplacements doux (modes actifs).
CCMM		Réseau TC étendu sur 19 communes Entre 2015 et 2016, hausse de 22% de la fréquentation ; Entre 2016 et 2017, hausse de 5% de la fréquentation Entre 2017 et 2018, hausse de 1,3% de la fréquentation (+ 2,9 % de hausse sur les lignes régulières, et -1,5 % sur les lignes commerciales fréquentées majoritairement par des scolaires. Campagnes de communication : magazine, site internet, plaquettes, application Smartphone.	La collectivité finance entièrement 5 lignes régulières de TC (régie) : accès gratuit à tous les usagers, sauf service porte à porte spécifique pour personnes à mobilité réduite (PMR), > 70 ans et handicapées.
CCPSV		Courant 2017, travaux de réaménagement de 3 gares TER (Varangéville, Dombasle, Dombasle-Rosières pour renforcer leur attractivité. Aménagement de parking sécurisé pour vélo dans les gares Depuis novembre 2018 : création d'une navette TC entre la gare de Varangéville/St-Nicolas et la ZAC des Moussières à Ville-en-Vermois. Septembre 2019 : développement d'un réseau interne à la CCPSV. Une Navette de liaison des centres urbains : St-Nicolas – Varangéville – Dombasle – Rosières en connexion avec les gares + TAD pour les villages + complément d'offre TC avec le SUB (SMTSN)	Depuis 2014, la CCPSV a construit un schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) pour fixer une stratégie. Développement d'un réseau TC en septembre 2019 dans l'objectif d'augmenter la part modale TC dans les déplacements domicile-travail et diminuer la dépendance à l'autosolisme et la saturation du réseau viaire aux heures de pointe (A33, RD2) et donc les émissions de GES. Rappel CCPSV : 30% de déplacements domicile-travail internes au territoire de la CCPSV et 50% vers le Grand-Nancy.

Actions prévues dans le PPA	Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives	
Action T5	Promouvoir l'utilisation du vélo (déplacements domicile - travail)		
Métropole du Grand Nancy	<p>Créer des places de stationnement vélo Créer des pistes cyclables en décloisonnant les différents réseaux entre eux</p>	<p>(données 2017 et 2018 non disponibles)</p> <p>10 200 places de stationnement dont 260 dans des parkings surveillés 260 km d'itinéraire cyclable 218 km de zone apaisée</p> <p>vélOstan'lib Locations courte durée en 2016 : 2000 locations, 220000 journées d'utilisation Locations longue durée, en 2016 : 3300 abonnés, 190000 utilisations</p> <p>vélOstan'boutic Nombre de contrats en 2016 : 2133 Nombre de jours de location en 2016 : 236145</p>	<p>Il existe une location de vélo (vélOstan'lib en libre-service et vélOstan'boutic pour des durées plus longues) à un tarif très avantageux. Il existe également une offre de stationnement sécurisée en vélOstan'park (282 places) et 600 places surveillées sont proposées dans les parkings publics (dont 350 places dans le parking Thiers).</p> <p>Continuer à suivre l'évolution de la fréquentation des services de location (vélos classiques)</p> <p>Au 1^{er} janvier 2018 : 222 km d'aménagements cyclables 247 km de zones apaisées (260km en prenant en compte les rues limitées à 30km/h)</p> <p>vélOstan'lib Locations courte durée en 2017 : - locations, - journées d'utilisation Locations longue durée, en 2017 : 3300 abonnés, 190000 utilisations</p> <p>vélOstan'boutic Nombre de contrats en 2017 : 2228 Nombre de jours de location en 2017 : 233610</p>
CCBP	<p>Places de stationnement vélo : 83 Pistes cyclables interurbaines : 26 km en 2017, 37 km en 2018 Itinéraire cyclable urbain : 15 km en 2017, 20 km en 2018. Tronçon achevé en 2018 « boucles de la Moselle : + 4,8 km)</p>	<p>Poursuivre les aménagements nécessaires</p>	

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
CCMM		Plusieurs aménagements cyclables ont été réalisés depuis 2015 entre Dombasle s/ Meurthe et Rosières-aux-Salines, Azelot et Lupcourt... Mise en place d'un service de location de VAE courant 2019-2020 Mise en place de stationnement dédié en parallèle.	Poursuivre les aménagements nécessaires La réalisation d'un schéma des mobilités actives a été effectuée, et la mise en place des actions qui en découlent est en cours de planification. Cf. actions du schéma des mobilités actives.
CCPSV		Plan de déplacement vélo à Dombasle. En 2019, la CCPSV va engager un schéma directeur cyclable intercommunal pour résorber les discontinuités d'itinéraires et développer la pratique quotidienne : lien avec les gares du territoire (stationnement en box sécurisé).	Poursuivre les aménagements nécessaires
Action T6	Améliorer les modalités de livraison des marchandises en ville		
Métropole du Grand Nancy	Diffusion aux communes du guide « livraison en centre-ville » (CERTU) Élaboration d'un programme d'évolution des modes de livraison en ville dans le cadre des PDU et l'expérimentation d'un dispositif de centres logistiques urbains	(information non réactualisée) Diagnostic réalisé en 2016 par BE « Interface-Transport » lors de la révision du PDU. Un groupe de travail aborde diverses problématiques liées au transport de marchandises (étape diagnostic et enjeux) avec le BE « Interface - Transport ». Des simulations sont réalisées à l'aide du modèle FRETURB. Idée de créer des zones multi-usages (espace mutualisé) plutôt que des aires spécifiques à la livraison (à l'étude)	C'est l'un des objectifs du PLUi-HD : le plan d'actions du PLUi concernant le transport de marchandises est en cours de rédaction technique (appui du bureau d'études Interface Transport) . La métropole réfléchit à plusieurs expérimentations : 1- gestion électronique des places de livraison dans le secteur du marché central (optimiser durée d'occupation) Expérimentation menée en 2017 au niveau du Faubourg des III Maisons et de la rue Saint-Dizier 2- plate-forme logistique de distribution de marchandises, avec 2 sites potentiels installés sur l'anneau de desserte (parking Saint-Nicolas, pont des Fusillés) : réflexion dans le cadre du PLUi. 3- modulation de la réglementation des livraisons primant une desserte vertueuse à l'étude

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
CCBP		Un groupe de travail « marchandise & logistique urbaine » fonctionne depuis 2015. Développement du port fluvial de Frouard	Un centre de distribution urbaine est à l'étude. Le POA déplacement du PLUI intègre 3 actions relevant de la thématique transport de marchandises
Action T7	Développer la mise en place de la charte "objectifs CO2, les transporteurs s'engagent, les transporteurs agissent"		
ADEME DREAL AUTF CGI FNTR FNTV OTRE TLF ECO CO2	Nb d'entreprises signataires de la charte. Nb de litres de gasoil économisés traduits en terme de Nox et PM10 Nb de véhicules impliqués Gain en émission de PM10, PM2,5, Nox et CO2, dû à l'adhésion à la charte CO2 et actions de la charte CO2 (transport de voyageurs)	Nb d'entreprises de transport adhérentes à la charte (2018): 6 pour les marchandises (2 nouvelles depuis mi-2018 : CPE Énergies et Solodem) 2 pour les voyageurs Nb litres de gasoil économisés : 520 000 l, 5 600 000 l depuis 2008 Nb véhicules : 307 (TRM), 716 (TRV) (133 supplémentaires depuis mi-2018) Gain CO2 : 1 700 t en 2018, 18 000 t depuis 2008 (lancement de la démarche)	<u>Leviers d'action</u> les plus souvent pratiqués : suivi des consommations, formation à l'éco-conduite, optimisation des trajets, modernisation du parc. Les résultats sont très variables selon les entreprises. Meilleur résultat : -8,4 % de réduction des consommations et des émissions. Depuis 2018, le calcul des émissions de polluants locaux est inclus dans un outil web et est suivi.
Action R1	Réaliser une enquête chauffage		
DREAL	Réalisation de l'enquête Mesures mises en place suite à l'enquête. Mise à jour de l'inventaire des émissions	Une enquête téléphonique « chauffage au bois » a été réalisée en octobre 2018, dans le cadre du pgm interreg ATMO VISION pour connaître les équipements et usages.	Les données collectées sont en cours d'exploitation. Un travail de vérification est nécessaire avant publication des résultats.
Action R2	Sensibiliser les particuliers et les professionnels concernant les appareils de chauffage		
CNIDEP	Nb de campagnes de communication	Le CNIDEP est peu concerné par cette action.	Les artisans n'utilisent généralement pas le bois comme source d'énergie.
Atmo Grand-Est	Nb de plaquettes distribuées	Communication quotidienne sur radio France Bleu « le bon geste du jour »	Un travail sera mené avec France- Télévision en vue de préparer un passage à l'antenne.
ALEC du Grand Nancy		Bilan 2018 : 10 Ateliers de prêt d'outil de mesure qui ont permis de prêter 193 outils de mesure	Relais d'information à la maison de l'habitat et du développement durable ; permanence téléphone

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
		500 plaquettes distribuées 90 conseils techniques sur chauffage au bois, sensibilisation au label « flamme verte »	
Métropole du Grand Nancy		Du 01/06/2017 au 30/11/2020, aide financière au remplacement des poêles à bois ou à granules	Plus de 200 poêles ont déjà été remplacés. L'objectif initial de remplacer 500 poêles sur la durée de l'opération sera sûrement dépassé.
DREAL		La DREAL a réalisé une brochure « les bons gestes citoyens » pour le grand public (format papier + numérique) incluant un thème « mieux se chauffer au bois »	La brochure a été diffusée sous format papier dans les jardins familiaux. Une version numérique et téléchargeable est disponible sur le site internet de la DREAL.
Action R3	Informers les syndicats et les organismes de contrôle sur la réglementation relative aux émissions des chaudières		
ADIL	NB de réunions d'information Nb de participants à ces réunions	L'ADIL 54 ne dispose pas de conseillers sur des sujets techniques. L'ATEE (ou la FEDENE) assure une veille juridique, mais regroupe surtout des entreprises de taille moyenne et grande.	Concernant les syndicats, la DREAL va rechercher des relais d'information (FNAIM, bailleurs sociaux, ANAH...) afin de rappeler la réglementation. Concernant les entreprises, la DREAL va contacter la CMA pour cibler en priorité les TPE.
ATEE			
Action R4 *	Rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts		
DREAL	Nb d'articles publiés dans les revues des communes et EPCI Nb de plaquettes distribuées Courriers aux maires de la zone PPA	La DREAL a réalisé une brochure pour le grand public « les bons gestes citoyens » incluant un thème « valoriser ses déchets verts ». L'ADEME a édité une brochure destinée aux collectivités « alternatives au brûlage des déchets verts, les collectivités se mobilisent »	Les brochures sont disponibles sous version numérique : http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/documents-mis-a-disposition-par-telechargement-a17210.html https://www.ademe.fr/alternatives-brulage-dechetsverts Des formats papier sont disponibles à la demande.
Action R5	Mise en place d'une charte "chantier propre" intégrant un volet qualité de l'air dans les appels d'offres publics de la zone PPA		
DREAL	Nb d'appels d'offre publics respectant la charte notamment dans les principales collectivités	La DREAL a rencontré la Fédération BTP en septembre 2017. Une action de sensibilisation a eu lieu le 13/12/2018 en réunion de réseau des professionnels du bâtiment.	

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
Action P1 *	Fixer des objectifs en termes de réduction des émissions lors de la révision des PDU		
Métropole du Grand Nancy - CCBP	Gains en émissions de N02, PM10 et PM2,5 dues aux actions Campagnes de mesure de la qualité de l'air	Des campagnes annuelles sont réalisées par Atmo GE pour le calage des modèles et une meilleure connaissance des sources d'émission.	Poursuite des campagnes de mesures dans le cadre du suivi du PPA Exploitation des résultats de l'étude AACT' AIR (ADEME) de 2014 pour le Grand Nancy : il existe un suivi fin des « gains » en qualité de l'air liés aux travaux des certificats d'économie d'énergie (C2E). La LOM pourrait rendre obligatoire des plans de réduction des émissions de polluants atmosphériques au moins aussi exigeants que ceux du PREPA à échéance 2025 et 2030.
Action P2 *	Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les documents d'urbanisme		
DREAL	Nb de porters à connaissance intégrant la thématique « air » Nb de fiches thématiques DREAL/DDT distribuées aux collectivités dans le cadre de l'association de l'État Nb de documents d'urbanisme intégrant ces dispositions	En février 2019, instruction du MTES envoyée aux préfets sur la mise en œuvre opérationnelle des feuilles de route en faveur de la qualité de l'air. Cf annexe 3 : « mobiliser les documents d'urbanisme pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des habitants en limitant leur exposition » En mars 2019, édition d'un guide ADEME « bruit, climat, air, énergie » https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/convergence-actions-bruit-climat-air-energie-010618.pdf	Exploiter les cartes stratégiques air (Atmo GE) ou les cartes de potentiel foncier (SCALEN) Documents à créer: une fiche qualité de l'air et une grille de lecture (en coopération avec la DDT) pour associer l'État aux documents d'urbanisme.
Action P3 *	Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les études d'impact		
DREAL	Pourcentage d'études d'impact intégrant ces dispositions sur la base des avis de l'autorité environnementale	Action engagée sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg : cf partie II du guide « urbanisme et exposition à la pollution atmosphérique » → la DREAL le diffusera plus largement	Action à mener via l'Autorité Environnementale : - sensibiliser, informer les porteurs de projet - proposer un cadrage aux maîtres d'ouvrage et assistants (AMO) - spécifier les attendus dans les études d'impact

Actions prévues dans le PPA		Avancement et données au 30/04/2019	Commentaires et perspectives
Action I 1	Informers les exploitants de chaufferies et les organismes de contrôle sur la réglementation relative aux émissions de chaudières		
DREAL	<p>Nombre de réunions d'information</p> <p>Nombre de participants à ces réunions</p>	<p>De 2016 à 2018, révision des modalités de fonctionnement des ICPE selon directive IED : pâte à papier, ciment, aciérie, verreries.</p> <p>D'août 2017 à janvier 2018, approbation d'arrêtés préfectoraux complémentaires pour les épisodes de pollution, avec renforcement des critères de sélection des ICPE en zone PPA + inspections ciblées.</p> <p>Le 22/02/2018, réunion d'information de la DREAL à la CCI 54 sur la réglementation LCP (grandes installations de combustion) : 12 participants (ex- Lorraine et Champagne)</p> <p>Diffusion d'information sur la transposition de la directive européenne MCP (moyennes installations de combustion) en cours au niveau national et à venir.</p>	<p>Recherche des sources d'émission des 13 polluants « émergents » décrits dans le rapport ANSES de juin 2018.</p>
Action U1 *	Renforcer les actions restrictives en cas de pic de pollution		
DREAL	<p>Les collectivités de la zone PPA rapportent à la DREAL les actions de réduction d'émissions polluantes et d'information du public mises en œuvre lors du pic de pollution</p>	<p>Depuis mai 2018, en cas de procédure d'alerte, un tarif préférentiel « planète » est proposé aux usagers des transports en commun, valable 24h pour des trajets illimités afin d'encourager le report modal.</p> <p>3 € / jour sur le réseau métropolitain STAN ; 3,6 € / jour sur le réseau suburbain SUB</p>	<p>Le projet de circulation différenciée interdisant la circulation des véhicules les plus polluants pendant les pics de pollution a mobilisé les services de la Métropole et de l'État en 2018. Ce projet est suspendu depuis janvier 2019 en raison du contexte social défavorable.</p>

(*) mesure à caractère réglementaire et opposable dont le respect est obligatoire

(sans *) mesure d'incitation et de partenariat dont la liste en œuvre correspond à une recommandation

MGN	Métropole du Grand Nancy
CCBP	Communauté de communes du Bassin de Pompey
CCMM	Communauté de communes de Moselle - Madon
CCPSV	Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois
AFT	Association pour le développement de la formation professionnelle dans le transport
CNIDEP	Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les petites entreprises
ALEC	Agence Locale de l'Energie et du Climat du Grand Nancy
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
ATEE	Association Technique Energie Environnement